

NOTE PREPARATOIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/2024

MAIRIE DE MAS-CABARDES



3 Rue de la Mairie
11380 Mas-Cabardès

04.68.26.30.24

secretariat@mascabardès.fr

Le 24/09/2024, à 18H30, en salle du Conseil de la Mairie de Mas-Cabardès se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de :

Mme Nadia DORIA Maire.

Étaient présents : Evelyne BRIOL, Annabelle ESPLAS, Benjamin Gatimel, Monique Billard-Rivals,

Étaient absent(s) excusé(s) : Laure Lopez ; Lucile Roger ; Chloé Margalejo

Le secrétariat a été assuré par : Esplas Annabelle

Horaire Début de séance : 18h30

Madame le Maire : - ouvre la séance, - indique que le quorum est atteint. - demande qui souhaite assurer le secrétariat de séance : ESPLAS Annabelle

Rappel de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Validation du procès-verbal du 1^{er} juillet 2024
2. Décisions modificatives M49
3. Don reçu par le Tennis Club
4. Contrat d'assurance Groupe garantissant les risques statutaires (décision avant le 30/11)
5. Admissions en non valeurs budget M49
6. Admissions en non valeurs Budget M57
7. Caution ORTEGA
8. Divers
 - Projet délibération Prévoyance/CDG11
 - Renouvellement adhésion Fondation du Patrimoine
 - Amortissements (pour information)

NOTE PREPARATOIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/2024

1 - Validation du Procès-verbal du Conseil Municipal réuni le 01/07/2024

Qui est contre qui s'abstient je vous remercie

Vote : A L'unanimité

Merci de signer le PV du précédent conseil du 1^{er} juillet 2024

2- Décision Modificative budget M49

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative concernant le budget M49 afin de finaliser le mandatement de factures.

En dépenses de fonctionnement :

- C/6811 (chap. 042) : + 122.00€
- C/023 : - 122.00€
- C/706129 : + 10.00€

Recettes de fonctionnement :

- C/771 : + 10.00€

Recettes d'investissements :

- C/2813 (chap. 040) : + 122.00€
- C/021 : - 122.00€

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de valider cette proposition de décision modificative.

Qui est contre qui s'abstient je vous remercie

Vote A L'unanimité

3- Don reçu par le Tennis Club

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que l'association « Le Tennis Club » a fait un Don à la commune d'un montant de 5 000€ afin de participer à la vie du Village et à ses projets.

NOTE PREPARATOIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/2024

Mme le Maire demande au Conseil Municipal, après délibération, d'accepter ce don.

Qui est contre qui s'abstient je vous remercie

Vote A L'unanimité

4- Contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires (décision avant le 30/11)

Mme le Maire informe que le Centre de Gestion a réalisé un marché public d'assurances de groupe garantissant les risques financiers encourus par les collectivités et établissements publics locaux à l'égard de leurs personnels (agents CNRACL et / ou IRCANTEC). Suite à la commission du 18/06/2024, le CDG a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères d'attribution qui ont été définis dans le cahier des charges. Le marché d'assurance pour les collectivités ayant au plus 30 agents affiliés à la CNRACL a été attribué à CNP Assurances / Willis Towers Watson France.

Mme le Maire rappelle que la commune est déjà adhérente et qu'il convient, pour maintenir notre adhésion, d'accepter la proposition et de donner l'autorisation de signer toutes conventions en résultant.

Je demande au Conseil Municipal de valider la proposition et d'autoriser à signer les conventions futures résultant de cette décision.

Qui est contre qui s'abstient Je vous remercie

Vote A L'unanimité

5- Admissions en non valeurs Budget M49

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le montant des admissions en non valeurs, pour le budget M49 est de 2 579.31€.

Il correspond à des restes à recouvrer situés entre 2006 et 2017 et qui sont à ce jour irrécouvrables.

Mme le Maire présente au Conseil Municipal la liste des non valeurs :

Année 2006 - Kobylinski Pierre : 760€

Année 2014 - Conseil Général de l'Aude : 157.83€

Année 2015 - Darroman Sébastien : 10.26€

- Evry Stephen : 70€

- Maarleveld Johannes : 35€

- Russel-North Félicia : 70€

- Tully Monicha Narelle : 72.65€

Année 2016 - Darroman Sébastien : 390.65€

- Evry Stephen : 70€

NOTE PREPARATOIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/2024

- Maarleveld Johannes : 70€
- Russel-north Felicia : 70€
- Tully Monicha Narelle : 70€

Année 2017 : - Darroman Sébastien : 397.98€

- Evry Stephen : 70€
- Maarleveld Johannes : 70€
- Magnusson Kristin : 77.94€
- Russel-north Felicia : 70€
- Tully Monicha Narelle : 70€

Le conseil décide que la somme Année 2014 - Conseil Général de l'Aude : 157.83€ doit être réclamé auprès des services du département le dire a la trésorerie

Et pour le reste ok

A savoir : se renseigner pour Kobylinski Pierre : 760€ si l'on peut couper le compteur à voir auprès de la SOEMN, ensuite pour Evry aussi voir si l'on peut fermer le compteur pour éviter d'avoir les factures ensuite à régler !!!

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de valider cette liste pour une somme de 2 421.48€

Qui est contre qui s'abstient je vous remercie

Vote A L'unanimité

6- Admission en non valeurs Budget M57

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le montant des admissions en non valeurs, pour le budget M57 s'élève à 11 426.92€.

Il correspond à des restes à recouvrer de 2022 et qui sont à ce jour irrécouvrables.

Mme le Maire présente au Conseil municipal la liste des non valeurs :

Année 2022 - Evry Stephen : 1016€

- Evry Stephen : 1824€

- Evry Stephen : 8586.92€

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de valider cette liste.

On se demande si :

NOTE PREPARATOIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/2024

de se rapprocher des impôts pour avoir un dégrèvement sur cette habitation ??? car il reste que les murs !!

Qui est contre qui s'abstient je vous remercie

Vote A l'unanimité

7- Caution M ORTEGA

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le locataire titulaire du Bail de la maison située 4 avenue du Moulin de Salles 11380 Mas-Cabardès a quitté le logement le 31 août 2024.

Après état des lieux, le locataire a rendu le logement propre et non abîmé. De ce fait je demande à ce que la caution d'un montant de 200€ lui soit rendu.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser le remboursement de la caution.

Qui est contre qui s'abstient je vous remercie

Vote à l'unanimité

8- Divers

•Projet de délibération en vue de l'adhésion à la convention de participation proposée par le CDG11 – Risque Prévoyance.

Suite à la procédure de consultation, demandée par le CDG11, pour la mise en place d'une convention de participation pour le risque prévoyance à destination des collectivités et établissements publics locaux à l'égard de leurs personnels, il en résulte que le marché a été attribué à RELYENS SPS (Courtier) et RELYENS Life et Mutual Insurance (Mutuelle).

Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 6ans.

La commune, actuellement, est adhérente à la MNT. Si la Commune décide d'adhérer au CDG11, il faudra en informer les agents et les inviter, pour ceux qui le souhaitent, à résilier leur contrat en cours auprès de la MNT, selon les délais contractuels (généralement 2 mois avant le 1^{er} janvier de chaque année, soit le 31 octobre).

Le projet de délibération et la fiche saisine devront être envoyés au CST et la délibération devra être prise avant le 01/12/2024.

Mme le Maire après en avoir informé le Conseil Municipal, demande de délibérer.

Qui est contre qui s'abstient je vous remercie

NOTE PREPARATOIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/2024

Vote Ne ne se prononce pas pour l'instant pas assez d'information (j'ai une réunion d'information employeur jeudi matin et une autre concernant les agents le 1 octobre après-midi) j'en saurais un peu plus. A moins que toi aussi tu t'y sois inscrite ? J'espère pouvoir comprendre un peu plus car par exemple moi sur Lastours ça correspond a 3.60% de mon salaire et je suis à 3.29% sur Miraval pour les mêmes garantis !!! on se tient aux jus

- **Renouvellement adhésion Fondation du Patrimoine**

Montant 100€ pour les communes de – 500 habitants ok

Mme le Maire après en avoir informé le Conseil Municipal, demande de délibérer.

Qui est contre qui s'abstient je vous remercie

Vote A L'unanimité

- **amortissements : écritures à passer à la trésorerie (pas besoin de délibération – juste pour information)**

Pour le budget M49, nous amortissons depuis 1985.

Nous devons émettre des titres d'ordre budgétaire au C/2813 (chap 040) de 617€ et au C/28158 (chap 040) de 31 989.40€. Puis un mandat d'ordre budgétaire au C/6811 (chap 042) de 32 606.40€.

Pour le budget M57, nous amortissons depuis 2018.

Nous devons donc émettre un mandat de 1021€.

Vote A L'unanimité

Clôture de la séance : 19h30

Validation du Procès-verbal au conseil du 24/09/2024

Nadia DORIA	Présente	
Annabelle ESPLAS	Présente	
Evelyne BRIOL	Présente	
Monique RIVALS-BILLARD	Présente	
Chloé MARGALEJO	absente	
Benjamin GATIMEL	Présent	
Laure LOPEZ.	Absente	

NOTE PREPARATOIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/2024

Lucile ROGER	Absente	
--------------	---------	--